#### **COMMUNE DE SOLIGNAC**



#### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE AMINISTRATIF 2018

L'article107 de la loi NOTRe a modifié les articles L2313-1 et L3313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et comptes.

Une note de présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, doit être jointe au budget primitif et au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes Cette note doit être adressée à la préfecture en même temps que le budget primitif et le compte administratif.

Par ailleurs, en application du décret n°2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne des documents d'informations budgétaires et financières, la note de présentation est mise en ligne sur le site internet de la commune (www.solignac.fr), dans le délai d'un mois après l'adoption des délibérations et doit être accessible, lisible et conforme au document soumis au conseil municipal.

#### Les orientations de la commune pour 2018 étaient les suivantes :

- Contenir les dépenses de fonctionnement sans détériorer la qualité des services publics, tout en intégrant les frais de fonctionnement générés par les investissements, le moulin de Quatre notamment.
- Maitriser les finances communales et l'endettement tout en réalisant les investissements nécessaires à notre développement
- Préparer les investissements de l'avenir en améliorant notre capacité d'autofinancement
- Maintenir la priorité à l'éducation et à l'enfance que nous nous étions donnée.
- Continuer à accompagner le tissu associatif (une trentaine d'associations).
- Poursuivre l'amélioration de l'accueil des touristes.
- Améliorer le cadre de vie des citoyens.

#### **Contexte national**

Depuis 2014, les communes ont dû faire face à une baisse des dotations versées par l'Etat. La situation s'est stabilisée en 2018 pour notre commune.

2016	203 931 €
2017	190 966 €
2018	190 032 €

#### **Contexte communal**

Population totale de Solignac

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 1543 1559 1579

Population DGF

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 1591 1595 1626

Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / Population DGF

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 764.18 € 750,70 759,16

#### Recettes réelles de fonctionnement (RDF) / Population DGF

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 821.26 € 823,69 861,60

soit + 4,60%

#### Produits d'impositions directes / Population

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 370.54 € 380,86 € 383,16 €

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition pour 2018

#### Bases d'imposition:

	2016		2017		2018	
TH	2 139 515	+1,03%	2 195 000	+2,31%	2 198 000	+0,14%
TFB	1 297 956	+4,07%	1 324 000	+2%	1 344 000	+1,51%
TFBN	47 395	+1 ;09%	47 500	+0,2%	48 200	+1,47%

#### Taux d'imposition:

	2016	2017	2018
TH	14.44 % (+1%)	14,80% (+2,5%)	14.80%
TFB	17.92 % (+1%)	18,37% (+2;5%)	18.37%
TFNB	63.72 % (+1%)	65,31% (+2,50%)	65.31%

#### <u>Dépenses d'équipement / Population</u>

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 184.22 € 452,05 € 133,10 €

#### Encours de la dette / Population

 2016
 2017
 2018

 666.34 €
 795,06 €
 720,73 €

#### Capacité de désendettement

<u>2016</u>: 1 028 163 / 99 544 = 10,32 ans <u>2017</u>: 1 239 501 / 117 594 = 10,54 ans <u>2018</u>: 1 142 450 / 166 553 = 6,85 ans

Il est admis qu'un ratio de 10 à 12 ans est acceptable. La forte augmentation de notre épargne brute passant de 117 594 à 166 553 aboutit à ce résultat souhaité, puisque nécessaire aux investissements futurs.

# <u>Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette / Recettes réelles de fonctionnement</u>

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 96.75 % 100 % 95%

#### <u>Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement</u>

<u>2016</u> <u>2017</u> <u>2018</u> 43.58 % 45.29% 45.51% OBS : les congés de maladie, importants en 2018, ont augmenté les dépenses de personnel non titulaire. Dépenses compensées par le versement de 17 063 en recettes (ligne 6419). Le pourcentage net est de 44,13%

### Tableau des effectifs

	2016	2017	2018
Titulaires	15	16	16
Contractuels	1	0	1
Emplois d'avenir	1 jusqu'en juin	0	0
Charges	531 165	547 809	561 842
Evolution	+ 4,1%	+ 3,13%	+2,56%

#### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

011	Charges à caractère général	418 563,05
012	Charges de personnel	561 842,84
65	Autres charges de gestion courante	215 512,56
014	Atténuation de produits	6 692,87
Total dépenses de gestion courante		
66	Charges financières	31 794,64
67	Charges exceptionnelles	-
Total de	s dépenses réelles	1 234 405,96
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	15 670,00
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		
TOTAL		1 250 075,96

#### Chapitre 11:

Les charges à caractère général en légère augmentation (+ 6 960 euros) sont cependant contenues par rapport aux prévisions (426 250). Le poste énergie électricité va être examiné en détail, point par point, au cours des mois qui viennent. Des causes d'augmentation sont déjà identifiées : prix du gaz, et ouverture du Moulin de Quatre. Le poste « entretien des terrains » comprend les travaux d'une reprise de concession au cimetière et les drainages d'un terrain devant être aménagé en entrée de bourg.

#### Chapitre 12:

Dépenses conformes aux prévisions mais en augmentation de 14 033 euros par rapport à 2017 : le départ à la retraite d'un agent en septembre a été compensé par le recrutement d'un jeune agent un mois avant son départ ce qui a permis une intégration efficace.

Par ailleurs les congés de maladie et notamment un de longue durée ont contraint à l'embauche d'un agent non titulaire.

<u>Chapitre 65</u>: sensiblement conforme aux prévisions et inférieur d'environ 10 000 euros à 2017.

<u>La ligne 014 :</u> concerne la régularisation des compensations avec Limoges Métropole. De 176, la compensation passe à 6 692 euros, conséquence de la prise de compétence de la promotion du tourisme (l'Office du Tourisme de Solignac étant devenu Bureau intercommunal géré par Limoges Métropole, la commune ne supporte plus cette charge qui apparaissait à la ligne des subventions). S'y ajoutent les compensations relatives à l'éclairage public, à la charge de la viabilité hivernale et au PLUI.

Au total les dépenses réelles de fonctionnement (1 234 405 euros) sont inférieures aux prévisions mais en légère hausse de (2%) par rapport à 2017. L'ouverture au public du Moulin de Quatre, le développement des activités au Pôle Ados, l'accueil en progression au gîte d'étape ne peuvent que générer des dépenses de fonctionnement supplémentaires qu'il

faudra s'efforcer de compenser par des recettes nouvelles (projet de location pour des séminaires au Moulin par exemple)

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	Produits des services du domaine	134 029,09
73	Impôts et taxes	679231,58
74	Dotations, subventions et participations	365 487,44
75	Autres produits de gestion courante	192 305,56
013	Atténuation de charges	17 635,56
Total des recettes de gestion courante		1 388 689,61
76	Produits financiers	20,58
77	Produits exceptionnels	12 248,23
Total des recettes réelles		1 400 958,42
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	16 546,69
Total re	cettes d'ordre de fonctionnement	
TOTAL		1 417 505,11

<u>Chapitre 70</u>: En augmentation par rapport aux prévisions et au CA 2017. On note l'encaissement de droits de place pour le vide-grenier organisé par la municipalité, et des remboursements supérieurs de Limoges Métropole consécutifs à la mise à disposition de notre personnel.

<u>Chapitre 73 et 74 :</u> La ligne 7482 ayant été supprimée et les recettes prises en compte à la ligne 73224 (taxe sur les droits de mutation), il y a lieu de globaliser les deux chapitres pour comparer : le total (1 044 718) est supérieur aux prévisions (1 037 142) et au CA 2017 (1 012 823) : notamment les impôts locaux, le FPIC, la participation de la CAF au fonctionnement du Pôle Jeunesse.

<u>Chapitre 75</u>: L'augmentation de 13 000 euros du revenu des immeubles est dû au loyer des locaux de l'OT devenu le BIT et géré par LIMOGES Métropole d'une part et l'absence de locaux vacants au cours de la période.

Au total les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 73 983 euros soit 5,60%. L'épargne brute passe de 117 594 à 166 553 euros amorçant une amélioration de notre capacité d'autofinancement.

## <u>INVESTISSEMENT</u> DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	-	21 510,00
204	Subventions d'équipements versées	30 654	-
21	Immobilisations corporelles	148 376,87	22 369,00
23	Immobilisations en cours	33 798,55	-
Total déper	nses d'équipement	212 829,59	43879,00
13	Subventions d'équipement		
16	Emprunts et dettes assimilées	108 870,54	
Total déper	nses financières	108 870,54	
Total des d	épenses réelles d'investissements	321 700,13	43879,00
040 041	Op. d'ordre de transfert entre sections Opérations patrimoniales	16 546,69	
Total dépe	nses d'ordre d'investissement	16 546,69	
TOTAL		338 246,82	43879,00

Au budget primitif 2017, les principaux investissements programmés étaient les suivants :

- Equipement complémentaire du cimetière : création d'un ossuaire et d'un caveau communal, agrandissement de l'espace cinéraire (columbarium et cave-urnes).
- Moulin de Quatre : aménagements des abords immédiats
- Démolition du préfabriqué inoccupé à l'école J. Mazabraud
- Travaux de modernisation et de rationalisation du chauffage dans l'ensemble immobilier Ecole Val de Briance, salle des fêtes, cantine, effectués dans le cadre des subventions FSIL
- Remboursement à Limoges Métropole du 2<sup>ème</sup> acompte sur les travaux de traversée du centre bourg
- réfection des peintures de la gendarmerie
- Modernisation de l'éclairage public
- Réserve foncière : Acquisition d'un terrain en centre bourg.

Ces prévisions ont été concrétisées, les paiements d'une partie des dépenses ont été ou seront assurés en 2019. L'acquisition foncière envisagée devrait être réalisée en 2019.

#### Liste des emprunts

<u>Année</u>	Amortis. Capital	<u>Intérêts</u>	<u>Annuité</u>	Encours	<u>Durée</u>
2003 CA	46 297,15	12522,77	58819,92	263 498,58	20ans
2014CdC	28 000	10 780,	38 780	588 000	25ans
2014CAF	10 000	0	10 000	10 000	5ans
2017CA	12753,81	5056,47	17810,28	280 952,31	20ans
		<u>Total</u>	125 410,2	1 142 450	

En ce qui concerne l'emprunt 2003 relatif à la construction de la gendarmerie (capital restant dû 309 795€) - l'annuité est égale à 58 820 €, et elle est compensée par le versement des loyers s'élevant à 75 532 en 2018.

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Réalisé	Restes à réaliser
13	Subventions d'investissement	94 660,79	88 053,25
16	Emprunts et dettes assimilées	1150,00	
20	Immobilisations incorporelles	5 700,00	
Total rece	ttes d'équipement	101 510,79	88 053,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 730,68	
Total rece	ttes financières	217 730,68	
Total des	recettes réelles d'investissement	319 241,47	88 053,25
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	15 670,00	
041	Opérations patrimoniales		
Total rece	ttes d'ordre d'investissement		
	TOTAL	334 911,47	88 053,25

<u>Chapitre 10</u>: La commune a bénéficié en 2018 du versement du FCTVA sur les travaux du moulin de Quatre (110 391) et de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 (100 000)

La section investissement reflète la gestion prévue au budget primitif : pas d'investissements lourds, achèvement des travaux en cours.

#### Exécution du budget

	Dépenses	Recettes	Solde
REALISATIONS - Fonctionnement	1 250 075,96	1 417 505,11	167 429,15
REALISATIONS - Investissement	338 246,82	334 911,47	-3 335,35
	+	+	
REPORT N-1 - Fonctionnement (002)		13 677,69	181 106,84
REPORT N-1 - Investissement (001)		99 238,86	95 903,51
	=	=	
TOTAL (Réalisations + report)	1 588 322,78	1 865 333,13	277 010,35
R.A.R Fonctionnement			
R.A.R Investissement	43 879,00	88 053,25	44 174,25
Total des R.A.R.	43 879,00	88 053,25	44 174,25
RESULTAT CUMULE - Fonctionnement	1 250 075,96	1 431 182,80	181 106,84
RESULTAT CUMULE - Investissement	382 125,82	522 203,58	140 077,76
TOTAL CUMULE	1 632 201,78	1 953 386,38	321 184,60

Le total cumulé fait apparaître un solde positif de 321 185 euros .La section fonctionnement dégage un résultat net de 181 106,84 euros qui est répartie en affectant 145 000 euros à la section investissement 2019 et 36 106,84 euros au fonctionnement 2019